



CARREFOUR
GROUPE

FLASH INFO

NÉGOCIATIONS SUR LE POUVOIR D'ACHAT DU 26 NOVEMBRE 2021



Comme vous le savez, les grilles de salaires de Carrefour sont rattrapées par le smic et l'inflation est de retour (+2.4% depuis le début d'année).

Dans un même temps, l'augmentation moyenne des grilles de salaires chez Carrefour en 2021 a été de 0.9%.

La CFDT - Carrefour, dès le mois d'avril, avait dénoncé les faibles augmentations et demandé la réouverture d'une négociation salariale. **C'était d'ailleurs une des trois raisons de la grève de 3 avril dernier.**

Carrefour a finalement accepté d'ouvrir une négociation au niveau Groupe, dont le résultat s'appliquera à **toutes les sociétés en France** (hors start-up).

Partant du principe que le pouvoir d'achat des salariés a progressé en moyenne de 1.2% en incluant les primes ; que l'intéressement/

participation a évolué de 16% ; que le doublement de la prime « Castex » de 100€ permettent d'atténuer la perte de pouvoir d'achat, **Carrefour estime être mieux disant que les autres entreprises de la grande distribution.**

La DRH a donc proposé lors de la réunion du 26 novembre une mesure d'augmentation de salaire de 1% sur la paye de décembre avec effet rétroactif à novembre.

A titre de comparaison, cela représente environ 25 € nets au total pour les 2 mois pour un niveau IIB... Inutile de dire que c'est en dessous des attentes des salariés.

Cependant, des négociations salariales se réouvriront en 2022 dans chaque société dès janvier (calendrier à préciser). La CFDT est intervenue également pour connaître **les modalités de l'attribution des 200 €** (prime Castex + doublement Carrefour) et pour demander combien de salariés seront exclus de ce dispositif. Nous attendons une réponse la semaine prochaine. **Nous demandons que la prime soit largement attribuée.**

A noter en fin de réunion, l'annonce de la réouverture (suite à notre demande) de négociations sur l'accompagnement social du passage des magasins en location-gérance.

Une réunion aura lieu le 15 décembre. **Espérons que la direction dispose d'un mandat sérieux...**

Il appartient maintenant aux militants CFDT et aux salariés de juger ces propositions rapidement. **Nous prendrons nos responsabilités à l'issue de cette consultation.**